

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Besançon, le 8 juin 2021

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté (LPO BFC) et la Citadelle de Besançon s'unissent pour la sauvegarde des couleuvres vipérines à l'initiative de Voies navigables de France (VNF)

A l'occasion des travaux de restauration des berges du canal du Rhône au Rhin menés par VNF dans le Doubs, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté (LPO BFC) et la Citadelle de Besançon accompagnent l'établissement public en charge du réseau fluvial pour la sauvegarde des couleuvres vipérines.

Ces travaux impactant considérablement les populations de couleuvres vipérines et leur habitat, Voies navigables de France ont fait appel à la LPO Bourgogne-Franche-Comté et au Muséum de la Citadelle de Besançon pour mettre en œuvre un plan de sauvegarde inédit des couleuvres vipérines.

Menacée de disparition en Franche-Comté, la Couleuvre vipérine est une espèce protégée et classée **En danger sur la liste rouge des reptiles et amphibiens de Franche-Comté** (Listes rouges des Amphibiens et des Reptiles de Franche-Comté, LPO BFC, Bideau et al., 2020). Ces couleuvres sont complètement inoffensives comme la majorité des serpents en métropole.

Le projet en quelques étapes

Le projet a débuté par l'aménagement, dans l'enceinte de la Citadelle de 14 bacs d'accueil. Ces bacs offrent un environnement bien adapté à ces serpents semi-aquatiques. Ils ont la particularité de pêcher des petits poissons, des têtards et des grenouillettes.

A leur sortie d'hivernage en avril/mai et avant le début des travaux prévus cet été, les couleuvres vipérines sont capturées sur 2 sites du canal le long de la moyenne vallée du Doubs. Il s'agit de viser des périodes climatiques favorables, de parcourir doucement les tronçons une fois par semaine et de capturer à la main.

Après auscultation par un vétérinaire du Muséum de la Citadelle, elles sont mises en conservation sur le site dans les bacs dédiés. Un suivi très régulier des animaux est réalisé pour confirmer leur bonne adaptation à la captivité en vue d'une reproduction.

Du 1^{er} juillet à fin septembre les berges vont être restaurées. Des aménagements spécifiques, favorables aux couleuvres et plus globalement à la petite faune des berges du canal, vont être mis en place.

Début octobre, les animaux et leur progéniture seront relâchés. Un suivi sera ensuite réalisé pour évaluer la bonne recolonisation des berges par l'espèce.

Durant toute cette période au sein de la Citadelle, les couleuvres vipérines seront prises en charge par les équipes du Muséum et de la LPO et placées sous haute surveillance.



Un partenariat entre deux experts de la faune et de la conservation

La LPO œuvre à **mieux connaître les espèces** et à **mieux les protéger** par des actions concrètes et adaptées. En 60 ans d'existence, elle a développé une **forte expertise** sur la conservation de la faune sauvage locale. Le Muséum de Besançon, quant à lui, est reconnu à l'échelle internationale pour son implication et son savoir-faire en matière de préservation et de reproduction des espèces menacées. Les équipes ont développé une **forte expertise sur le maintien et la reproduction** de la faune exotique et locale (Apron du Rhône, écrevisses, Grand Hamster...) en captivité. Elles agissent à travers des programmes de recensement et de suivi d'espèces mais aussi l'accompagnement des travaux pouvant impacter la faune sauvage locale.

Ces deux structures ont des objectifs communs de conservation des espèces menacées.



©Hugo BARRÉ-CHAUBET

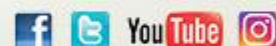


©Hugo BARRÉ-CHAUBET

Contact presse

Marie-Pierre PAPAZIAN,
Responsable Marketing
en charge des relations médias
03 81 87 83 37
marie-pierre.papazian@
citadelle.besancon.fr

Retrouvez la Citadelle sur
www.citadelle.com
et sur les réseaux sociaux :



CITADELLE
BESANÇON
PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO